

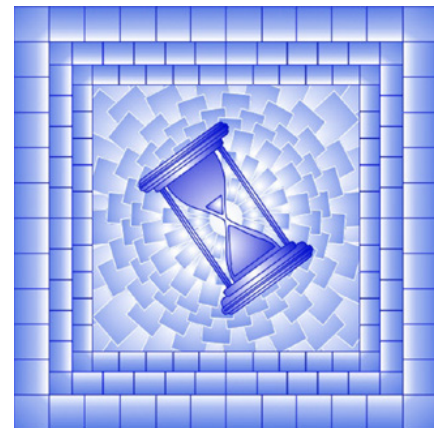
N° 62F0014M au catalogue
ISSN 2818-6389
ISBN 978-0-660-97630-3

Série analytique des prix

Guide technique des indices des prix à la production des services de télécommunications

par Zekai Shao et Norman Chalk

Date de diffusion : le 17 décembre 2025



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par la ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2025

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Table des matières

Introduction.....	4
Données	4
Méthodologie de tarification	5
Prix unitaires des services de télécommunications fixes	5
Prix unitaires des services de télécommunications mobiles.....	6
Prix unitaires des services de distribution de programmes par câble, par satellite et autres moyens de distribution	6
Prix unitaires des services d'accès à Internet fixes	6
Estimation et agrégation d'indices	7
Limitations et améliorations.....	7

Guide technique des indices des prix à la production des services de télécommunications

par **Zekai Shao** et **Norman Chalk**

Introduction

Les indices des prix à la production des services de télécommunications (IPPST) sont des séries trimestrielles d'indices des prix à la production qui mesurent l'évolution des prix perçus par les fournisseurs de services de télécommunications (FST) au Canada pour la prestation de quatre services de télécommunications différents.

Les quatre services de télécommunications inclus dans l'IPPST sont basés sur le [Système de classification des produits de l'Amérique du Nord \(SCPAN\) 2022](#) de Statistique Canada et sont classés comme suit :

- Services de télécommunications fixes (sauf l'accès Internet) (STF) (SCPAN 723321/723311)
- Services de télécommunications mobiles (STM) (SCPAN 723323/723313)
- Services de distribution de programmes par câble, par satellite et autres moyens de distribution (SDPC) (SCPAN 723411/723412)
- Services d'accès à Internet fixes (SAIF) (SCPAN 723322/723312)

Ce document détaille la méthodologie de l'indice des prix pour les quatre services de télécommunications. Les séries de l'IPPST sont des déflateurs du secteur des services de télécommunications, principalement utilisés par les Comptes macroéconomiques canadiens (CMC) pour estimer la valeur ajoutée réelle du secteur et mesurer l'évolution de la productivité. Elles permettent également aux intervenants externes de réaliser des analyses macroéconomiques.

Il est à noter que l'IPPST ne doit pas servir à tirer des conclusions sur les tendances de prix observées par les consommateurs. Certains services de télécommunications sont également mesurés par la Division des prix à la consommation de Statistique Canada, et leurs tendances de prix doivent être utilisées à cette fin.

Données

En l'absence de données transactionnelles fournies par les fournisseurs de télécommunications, les données utilisées pour le calcul des prix et des pondérations sont recueillies par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), en partenariat avec Statistique Canada, au moyen de [l'Enquête trimestrielle des télécommunications \(ETT\)](#). Une fois la collecte trimestrielle terminée, les données sont transmises à la Division des prix à la production de Statistique Canada afin de créer les indices des prix à la production (IPP).

L'ETT recueille des renseignements sur les revenus et les quantités, regroupés par service auprès de divers fournisseurs. Chaque service couvre plusieurs types de services, et chaque type de service peut comprendre un ou plusieurs groupes de services (résidentiel, commercial, de gros). La disponibilité actuelle des données pour tous les services est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1
Disponibilité des données

Service	Type de service	De détail		De gros
		Résidentiel	Affaires	
STF	Services locaux et d'accès	✓	✓	✓
	Services longue distance ¹	✓	✓	✓
STM	Voix		✓	
	Données uniquement		✓	
	Voix et données		✓	

Tableau 1
Disponibilité des données

Service	Type de service	De détail		De gros
		Résidentiel	Affaires	
SDPC	Câble		✓	
	Service de radiodiffusion directe		✓	
	Télévision IP		✓	
SAIF	Internet haute vitesse	✓	✓	✓
	Accès par ligne commutée	✓	✓	✓

1. Les services longue distance seront interrompus en raison de la disponibilité des données à partir de 2026.

Source: "Statistique Canada : Enquête trimestrielle des télécommunications."

Veuillez noter que pour les STM et les SDPC, les revenus et le volume de services résidentiels et affaires sont regroupés dans un ensemble appelé « de détail ». De plus, les données de gros sont utilisées dans le calcul de l'indice lorsqu'elles sont disponibles. Bien que ces données n'aient pas été disponibles récemment, nous prévoyons que certaines d'entre elles seront bientôt publiées.

L'ETT recueille également le nombre d'abonnés aux forfaits Internet haute vitesse résidentiels et affaires, différenciés selon la vitesse annoncée. Cette information est utilisée dans le cadre de l'ajustement qualitatif de l'indice FIAS, qui sera expliqué plus loin dans ce document.

À chaque diffusion, les données du trimestre précédent peuvent avoir été révisées. Ces révisions peuvent survenir lorsque des données tardives sont recueillies auprès d'un établissement ou lorsqu'un établissement révisé ces données déjà déclarées.

Méthodologie de tarification

Les données sur les revenus¹ et les quantités obtenues à partir de l'ETT servent à calculer les prix selon la méthode de la valeur unitaire. La méthodologie de la valeur unitaire est définie comme le rapport entre les revenus et la quantité, au niveau le plus désagré, pour un groupe homogène de produits. (par exemple, l'ensemble des forfaits résidentiels de téléphonie et de données mobiles d'un fournisseur de télécommunications). Cette méthode a été choisie en raison de la nature des données sources et constitue l'une des pratiques internationales courantes pour mesurer le secteur des télécommunications. D'autres pratiques internationales incluent la méthode de tarification par composantes, la méthode hybride (composante + valeur unitaire), etc².

Les prix unitaires sont calculés pour chaque fournisseur de télécommunications en divisant le chiffre d'affaires trimestriel de l'entreprise, attribué à un groupe de services au plus bas niveau d'agrégation, par la quantité correspondante.

Prix unitaires des services de télécommunications fixes

Le STF comprend deux services : les services locaux et d'accès, et les services longue distance. Les prix unitaires à l'instant t pour le groupe g de l'entreprise c sont calculés différemment comme suit :

Services locaux et d'accès :

$$\text{Prix unitaire}_{g,c}^t = \frac{\text{Revenu}_{g,c}^t}{\# \text{ of Lignes}_{g,c}^t}$$

1. Les revenus utilisés dans le calcul de la valeur unitaire se réfèrent uniquement aux revenus attribuables au service de télécommunications, et non aux revenus des équipements associés (p. ex., téléphones, routeurs, etc.). Les revenus des équipements ne sont actuellement pas comptabilisés par le IPPST.

2. Des descriptions détaillées de ces méthodologies, ainsi que de leurs avantages et inconvénients, sont disponibles dans OCDE/Eurostat (2014), Guide méthodologique Eurostat-OCDE pour l'élaboration d'indices des prix à la production des services : Deuxième édition, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264220676-en>.

Services longue distance :

$$\text{Prix unitaire}_{g,c}^t = \frac{\text{Revenu}_{g,c}^t}{\# \text{ of Minutes}_{g,c}^t}$$

Prix unitaires des services de télécommunications mobiles

L'indice STM combine les services de voix et de données mobiles en une seule mesure. Les données sur le chiffre d'affaires et les quantités sont collectées auprès de chaque fournisseur de services de télécommunications de détail. La valeur unitaire, dont le dénominateur est le nombre total d'abonnés mobiles, est ensuite ajustée en fonction de la vitesse de transmission des données au fil du temps. Les prix unitaires à l'instant t pour le groupe g de l'entreprise c pour les trois types de STM sont ainsi calculés comme suit :

$$\text{Prix unitaire}_{g,c}^t = \frac{\text{Revenu}_{g,c}^t}{\# \text{ of Abonnés}_{g,c}^t \cdot \text{Qualité}^t}$$

où

$$\text{Qualité}^t = \log(\text{Vitesse}^t)$$

Ainsi, plus la vitesse est élevée, plus le prix unitaire est bas. Il est à noter que la vitesse correspond à la vitesse moyenne de téléchargement de l'Internet mobile au Canada au cours de la période de référence et ne varie pas selon le fournisseur. Par conséquent, le facteur d'ajustement de la qualité est le même pour tous les fournisseurs au cours de la même période de référence. En utilisant un logarithme, nous réduisons l'effet du facteur d'ajustement de la qualité à mesure que la vitesse augmente afin de mieux refléter la décroissance de l'amélioration de l'expérience utilisateur.

Prix unitaires des services de distribution de programmes par câble, par satellite et autres moyens de distribution

L'indice SDPC couvre trois types de services : le câble, le service de radiodiffusion directe et la télévision IP. Pour chaque type de service, le prix unitaire à l'instant t pour le groupe g de l'entreprise c est calculé comme suit :

$$\text{Prix unitaire}_{g,c}^t = \frac{\text{Revenu}_{g,c}^t}{\# \text{ of Abonnés}_{g,c}^t}$$

Prix unitaires des services d'accès à Internet fixes

Comme mentionné précédemment, en plus des données sur les revenus et les quantités, l'ETT collecte également le nombre d'abonnés aux forfaits Internet haute vitesse (excluant les services de gros). Ces valeurs combinées avec la vitesse annoncée, servent à calculer un facteur d'ajustement de la qualité propre à chaque fournisseur. Les prix unitaires à l'instant t pour le groupe g de l'entreprise c sont calculés comme suit :

Accès par ligne commutée & Internet haute vitesse (De gros) :

$$\text{Prix unitaire}_{g,c}^t = \frac{\text{Revenu}_{g,c}^t}{\# \text{ of Abonnés}_{g,c}^t}$$

Internet haute vitesse (Résidentiel & Affaires):

$$\text{Prix unitaire}_{g,c}^t = \frac{\text{Revenu}_{g,c}^t}{\# \text{ of Abonnés}_{g,c}^t \cdot \text{Qualité}_{g,c}^t}$$

où

$$\text{Qualité}_{g,c}^t = \log(\text{Vitesse moyenne pondérée}_{g,c}^t)$$

et

$$\text{Vitesse moyenne pondérée}_{g,c}^t = \frac{\sum_i w_{g,c_i}^t \cdot \text{Vitesse annoncée}_{g,c_i}^t}{\sum_i w_{g,c_i}^t}$$

Le poids w correspond au nombre d'abonnés au forfait de vitesse annoncé. Veuillez noter que seuls les forfaits dont les vitesses annoncées (mesurées en Mbit/s) sont les suivantes sont pris en compte dans le QST : 10, 25, 50, 100, 300, 940. À partir du premier trimestre 2025, les débits annoncés collectés sont les suivants : 10, 25, 50, 100, 200, 500, 940, 1500, 2500. Là encore, le logarithme est utilisé car le débit Internet a un rendement décroissant sur l'expérience utilisateur.

Estimation et agrégation d'indices

Deux types d'indices des prix chaînés, Laspeyres et Paasche, sont dérivés pour les quatre services de télécommunications. La période de référence de l'indice (indice = 100) est actuellement le premier trimestre 2020. Les calculs d'indice à l'instant t pour le service s sont les suivants :

Laspeyres:

$$\text{Indice}_{\text{Laspeyres},s}^t = \frac{\sum_{j,c} \text{Prix unitaire}_{s,j,c}^t \cdot \text{Quantité}_{s,j,c}^{t-1}}{\sum_{j,c} \text{Prix unitaire}_{s,j,c}^{t-1} \cdot \text{Quantité}_{s,j,c}^{t-1}}$$

Paasche:

$$\text{Indice}_{\text{Paasche},s}^t = \frac{\sum_{j,c} \text{Prix unitaire}_{s,j,c}^t \cdot \text{Quantité}_{s,j,c}^t}{\sum_{j,c} \text{Prix unitaire}_{s,j,c}^{t-1} \cdot \text{Quantité}_{s,j,c}^t}$$

Où j représente le type de service et c représente l'entreprise.

Limitations et améliorations

La méthode de la valeur unitaire ne peut être appliquée que si le dénominateur utilisé dans le calcul représente une unité de mesure homogène. Afin de respecter au mieux cette règle pour l'IPPST, des ajustements de qualité sont utilisés pour normaliser les revenus d'un service. Présentement, l'absence de données impose des limites qui empêchent l'ajustement de la qualité pour l'Internet haute vitesse de gros. De plus, l'absence de revenus pour forfaits d'Internet haute vitesse limite l'homogénéité de l'agrégation. Pour STM et SDPC, les données résidentielles et commerciales sont regroupées, malgré que des services différents peuvent avoir été offerts. Ces lacunes de données sont en cours d'examen et pourraient être comblées ultérieurement par l'ETT.